

ON S'ABONNE :
A Cahors, bureau du Journal,
chez A. LAYTOU, imprimeur,
ou en lui adressant franco un mandat
sur a poste.
PRIX DE L'ABONNEMENT :
LOT, AVEYRON, CANTAL,
CORREZE, DORDOGNE, LOT ET-GARONNE,
TAUNUS-ET-GARONNE :
Un an, 20 fr. ; Six mois, 14 fr.
Trois mois, 9 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS :
Un an, 20 fr. ; Six mois, 14 fr.
L'abonnement part du 1^{er} ou du 16
et se paie d'avance.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MERCREDI ET SAMEDI

M. HAVAS, rue J.-J. Rousseau, 3, et MM. LAFFITE-BULLIER et Co, place de la Bourse, 8 sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

Le JOURNAL DU LOT est désigné pour la publication des Annonces Administratives du Département.

PRIX DES INSERTIONS :

ANNONCES,

25 centimes la ligne

RÉCLAMES,

50 centimes la ligne

Les Annonces et Avis sont reçus
à Cahors, au bureau du Journal
rue de la Mairie, 6, et se paient
d'avance.

— Les Lettres ou paquets non
affranchis sont rigoureusement re-
fusés.

L'ABONNEMENT

se paie d'avance.

Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de
la Mairie, 6.

CALENDRIER DU LOT

DAT	JOURS.	FÊTE.	FOIRES.	LUNAISONS.
13	Jeudi.	St Edouard.		⑤ P. Q. le 8 à 3 h. 46' du soir.
14	Vendr.	St Calixte.		⑥ P. L. le 15, à 6 h. 23' du mat.
15	Samedi	St Thérèse.	Figeac.	⑦ D. Q. le 22, à 11 h. 37' du mat.
				⑧ N. L. le 30, à 6 h. 37' du soir.

Départ des Correspondances

DÉSIGNATION DES ROUTES.	Clôture des chargements.	Dernière levée (belle).
Gramat, Rodez, Brives, Tulle, Aurillac.	7 h. s.	4 h 30 m.
Valence-d'Agen, le Midi, Bordeaux, Agen, Charente, Vendée, Lyon, Marseille.	7 h. s.	6 h 45 m.
Libos n° 1, Paris, Limoges, Périgueux, Villeneuve-sur-Lot, dé- partement du centre.	9 h. m.	9 h 15 m.
Montauban, Caussade, Toulouse.	7 h. s.	10 h soir.
Gourdon, Martel, Sarlat, Souillac, Catus, St.-Céré, Cazals.	7 h. s.	9 h 30 s.
St.-Géry, Cabrerets, Lauzès-du-Lot.	7 h. s.	10 h s.
Castelnau-de-Montrabat.	7 h. s.	10 h s.
Limogne, Lalbenque, Villefranche-du-Rouergue, Figeac.	7 h. s.	10 h s.
Libos n° 2, Agen, Lauzès, Castelfranc, Duravel, Fumel, Puy-l'Év.	7 h. s.	11 h s.

(*) Tous ces bureaux partent également par Libos n° 1.

SERVICE DES POSTES.

DÉSIGNATION DES ROUTES.	Arrivée des Courriers	Distribution en ville.
Cabrerets, Lauzès, St.-Géry.	5 h 30 s.	6 h soir.
Castelnau.	5 h 30 s.	6 h s.
Gourdon, Catus, Cazals.	5 h 30 s.	6 h s.
Gramat, St.-Céré, Souillac, Martel, Rodez, Aurillac.	5 h 30 s.	7 h matin.
Libos n° 2, Paris, le Nord, Agen, Puy-l'Évêque, Castelfranc.	2 h 45 s.	3 h 30 soir.
Libos n° 1, Castelfranc, Duravel, Agen, Lauzès, Puy-l'Évêque.	2 h 30 m.	7 h matin.
Villeneuve-sur-Lot.	5 h 30 s.	6 h soir.
Limogne, Lalbenque, Villefranche-du-Rouergue.	5 h 30 s.	7 h matin.
Montauban, Caussade, Toulouse.	5 h 15 s.	6 h soir.
Valence d'Agen, Montcuq, Lauzerte, le Midi, Bordeaux, Agen.		

Distribution rurale, 6 heures du matin.

L'acceptation du 1^{er} numéro qui suit un abonnement fin est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

Cahors, le 8 Octobre 1864.

BULLETIN

Les Journaux Anglais s'entretiennent unique-
ment des affaires d'Italie. Tous approuvent la
conduite du gouvernement français.

Il est arrivé à Paris des lettres de Rome allant
jusqu'au 1^{er} Octobre. La démonstration séditieuse
du 29 Septembre n'a pas eu de suites, grâce à
la vigilance des autorités et à l'énergie de la
troupe française. La plupart des individus arrê-
tés ont été relâchés. La tranquillité règne à
Rome; mais les esprits y sont dans une grande
agitation. D'après les correspondances auxquel-
les nous empruntons ces renseignements, on ne
connaîtrait rien de la résolution du Saint-Père
ni du Sacré Collège à l'endroit de la convention
du 15 Septembre. Ce que les journaux rappor-
tent à ce sujet est donc au moins prématuré.

Les Irlandais viennent d'éprouver une cruelle
déception. Le gouvernement anglais a nommé
vice-roi d'Irlande lord Wodhouse. Les Irlan-
dais avaient vivement sollicité la nomination
du prince de Galles; celui-ci avait même ac-
cepté. C'est la reine probablement qui n'a pas
voulu consentir.

La conférence de Vienne a dû se réunir mer-
credi dernier. En opposition avec les conjectures
de plusieurs journaux, nous croyons pouvoir di-
re que l'on est loin d'être tombé d'accord sur les
bases de la transaction dano-allemande, aussi
bien pour ce qui concerne la délimitation des
Duchés que pour ce qui a trait aux indemnités
de guerre et autres. On se préoccupe beaucoup
à Vienne, à Berlin et à Londres, de l'influence
que peut exercer sur la question danoise le ma-
riage du Grand-Duc héritier de Russie avec la
princesse seconde fille du roi Christian IX.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 8 octobre 1864.

UN MARIAGE DE RAISON

PAR

LA VICOMTESSE DE LERCHY.

16

CHAPITRE X.

(Suite).

« Raoul, il faut renoncer à moi; mon père ne con-
sentira jamais à notre mariage.
— M'aimes-tu? demanda-t-il.
— Oui, Raoul.
— De toute ton âme?
— De toute mon âme.
— Alors tu seras ma femme. Ne crains rien, ton
père ne se montrera pas inflexible. Me promets-tu
d'être patiente?
— J'attendrai tant qu'il le faudra, mais je ne veux
point désoler mon pauvre père.
— Aie confiance, te dis-je, tout s'arrangera. Je te
défends de pleurer, de te tourmenter. Si tu m'aimes,
tu prendras courage... N'est-ce pas, Madame?
A ces mots, il sortit pour aller au-devant de M.
Hérol, qu'il apercevait dans le jardin. Quelques ins-
tants après, ils rentraient ensemble. Les deux sœurs

La reproduction est interdite.

La session ordinaire du Reichsrat autrichien
s'ouvrira le 8 novembre prochain.

Les nouvelles du Brésil, en date du 5 septem-
bre, annoncent un changement de ministère dans
cet empire. Le nouveau cabinet a pour président
don Francisco Furtado qui est chargé du porte-
feuille de la justice.

Le Ministre des affaires étrangères n'est pas
encore connu.

Le bruit court que le poste d'ambassadeur de
France à Saint-Petersbourg vacant par la
démission du duc de Montebello, va être donné
au baron de Talleyrand, Périgord, ambassadeur
de France à Berlin.

Le *Moniteur* publie aujourd'hui la conven-
tion du 15 septembre et les divers documents
qui forment l'ensemble des arrangements inter-
venus entre la France et l'Italie. Nous repro-
duiront ces pièces dans notre prochain numéro.
Pour le bulletin politique : A. LAYTOU.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas).

Francfort, 6 octobre.

L'Europe publie l'analyse détaillée de la dépêche
que M. Drouyn de Lhuys a adressée, le 23 septembre,
à M. de Malaret, ministre de France à Turin, en lui
transmettant la convention franco-italienne.

Le ministre de l'Empereur explique les résistances
qu'il a dû opposer aux premières demandes du gou-
vernement italien qui ne sauvegardaient pas les
intérêts du Saint-Père, et les conditions qu'il a posées
tout d'abord pour concilier, selon la pensée de l'Em-
pereur, les deux intérêts en présence.

M. Drouyn de Lhuys indique la nouvelle démar-
che du cabinet de Turin, basée sur la « grande
résolution » de choisir une autre capitale que Rome,
les circonstances de l'apaisement, en Italie, des par-
tis exaltés et les dispositions à la conciliation, toujours
poursuivies par le gouvernement de l'Empereur, se
manifestant enfin à Turin et permettant la signature
de la convention.

M. Drouyn de Lhuys montre que la meilleure
garantie et la plus certaine pour la Papauté, se
trouve dans la loyale et scrupuleuse exécution de la
convention, et qu'on ne saurait sortir de cette exécu-
tion scrupuleuse, puisque la convention porte la
signature de la France.

Le *Moniteur* vient de publier une circulaire

avaient pris leur ouvrage; elles ne levèrent pas les
yeux, et M. Hérol dit au colonel :

Ah ! que vous faites bien de venir ! Vous nous dé-
riderez. Mon petit oiseau chanteur a perdu la voix,
et la cage est silencieuse.

— Plus tard, vous saurez pourquoi, si vous voulez
bien m'accorder un moment d'entretien répondit à
demi-voix le colonel.

— Quoi ! vous connaissez la cause de sa tristesse ?
Y êtes-vous donc pour quelque chose ? demanda
M. Hérol en arrêtant un regard scrutateur sur Céline,
rouge comme une cerise, car elle devinait de quoi il
était question.

— Oui, répliqua Raoul; et il s'approcha de Va-
lérie pour lui faire compliment sur la charmante si-
tuation de Bois-Violettes et la beauté du jardin.

Une demi-heure après, les deux sœurs montèrent
changer de toilette; M. Hérol et Balmore restèrent
seuls.

On connaît cette position embarrassante de deux
personnes dont l'une a à faire une communication
délicate et difficile, et ne sait comment l'aborder,
tandis que l'autre, attendant la confidence et incerti-
tude si elle doit la désirer ou la craindre, voudrait
n'ose la provoquer. Chacune est impatiente de savoir
à quoi s'en tenir, et surtout d'être délivrée de cette
contrainte. Et cependant chacune semble faire en sorte
de la prolonger. Nous parlons de banalités en son-
geant à des choses sérieuses. Nous ne sommes pas
dupe de l'insouciance affectée de notre interlocuteur,
et nous sentons que, lui aussi, il devine notre
préoccupation. Cela nous intimide, et l'idée qui de-

de M. le ministre de l'instruction publique aux
recteurs, pour engager les professeurs des Fac-
ultés à faire, dans les villes les plus impor-
tantes de nos départements, des cours publics
à la portée de toutes les classes de la société.

Cette heureuse pensée, de Son Exc. M.
Duruy, que les professeurs des Facultés dé-
partementales aideront à réaliser, est un bien-
fait pour les classes laborieuses. On ne saurait
trop y applaudir.

Le 6 de ce mois (18) LL. AA. le prince et
la princesse Murat et leur fille la princesse
Anna sont arrivés à Athènes. Ils sont descen-
dus à l'hôtel de l'ambassade française. Peu
après leur arrivée, le roi accompagné du grand,
maréchal du palais et de quelques aides-de-
camp, est allé rendre visite à ces illustres
voyageurs, samedi, ils étaient conviés par Sa
Majesté à un grand dîner auquel assistaient
également les généraux et les amiraux grecs,
les grands dignitaires de la couronne et plu-
sieurs membres de l'assemblée nationale. Parmi
les dames, on remarquait M^{mes} Sontjos,
femme du grand-maréchal de la Cour; Eideslan,
femme de l'ambassadeur de Suède; Phohadis
femme de l'ambassadeur Turc; tout le corps
diplomatique, à l'exception de M. Festa, am-
bassadeur d'Autriche, était présent. Dimanche
le roi et LL. AA. ont fait une promenade sur
le mont Pentile. Lundi, il y a eu dîner et bal
à bord de la frégate française la *Magicienne*
mouillée au Pirée, Mardi, l'ambassadeur An-
glais a offert un dîner au roi et à LL. AA. dans
le palais de l'Acropole. Hier soir, LL. AA. sont
parties pour la Palestine.

Revue des Journaux

Constitutionnel. — Le *Constitu-
tionnel* contient, sur la convention franco-
italienne, des observations qui lui sont
adressées par un français habitant Rome depuis
longues années et, dont le dévouement au
Saint-Siège, ajoute M. Piel, ne peut être
douteux.

Le meilleur moyen, fait observer le corres-
pondant du *Constitutionnel*, pour que la
convention franco-italienne produise des résul-
tats pratiques et utiles, est de s'assurer à
l'avance :

vrait nous donner du courage, l'idée qu'il faut ab-
solutement sortir de là par une franche explication,
est, au contraire, ce qui glace les paroles sur nos
lèvres.

Heureusement, Raoul Balmore n'était pas homme
à rester longtemps dans l'indécision. Il attaquait les
questions difficiles aussi bravement qu'il s'élançait
au-devant de l'ennemi. Sans détours, sans préam-
bule, en quelques mots simples et francs, il demanda
à M. Hérol la main de sa fille cadette. Bien qu'à demi
prévenu par l'aveu indirect de tout à l'heure, M. Hé-
rol n'en pouvait croire ses oreilles. Il demeura long-
temps muet, et quand le colonel lui rappela respec-
tueusement qu'il attendait une réponse, il dit avec
embarras :

J'y songerai, laissez-moi le temps de me reconnai-
tre et de parler à Céline... A seize ans !... Qui l'aurait
cru ?

Le pauvre père n'en revenait pas; il eût trouvé
bien plus naturel que Balmore pensât à épouser M^{me}
Maujardin. Mais la première jeunesse exerce une sé-
duction irrésistible, et Céline avait tous les enchan-
tements de son âge sans en avoir les imperfections. Elle
n'était ni gauche, ni insignifiante, elle possédait du
jugement, de la sagacité, et sa conservation étincelait
de vives saillies. Aussi Raoul fut-il subjugué de prime
abord par cette union de la raison et de l'esprit avec
un cœur tout neuf.

Valérie avait pu à dix-huit ans, et elle plaisait à
vingt-six. Elle aurait eu dix prétendants pour un;
mais le seul qu'elle eût pu aimer en recherchait une
autre. Elle ne pouvait d'ailleurs s'en prendre qu'à

1° Que le Pape ait intérêt à s'y conformer ;
2° Que ses sujets obtiennent des avantages
tels, qu'ils aient intérêt eux-mêmes à rester
sous sa souveraineté.

Pour remplir la première condition, il faut
parvenir à débarrasser la Papauté des diffi-
cultés qui l'ont accablée depuis longues années.
Ces difficultés sont de trois sortes : *Finan-
cières, administratives et politiques.*

Difficultés financières. — Elles seront le-
vées le jour où le gouvernement pontifical,
n'ayant plus de dettes, tous les services seront
cependant, assurés, et où il aura une armée
suffisante, payée.

Le gouvernement pontifical doit environ
500 et au plus 600 millions ou 25 à 30 mil-
lions de francs de rentes. Prenons ce dernier
chiffre. Au prorata des cinq-sixièmes, confor-
mément au rapport de la population des an-
ciennes provinces des Etats de l'Eglise, avec la
population des provinces restant actuellement
au Pape, le gouvernement italien devra payer,
au lieu et place du gouvernement pontifical,
25 millions d'intérêt. Il restera 5 millions de
francs d'intérêt de dettes à la charge du gou-
vernement pontifical. Il faudra, en outre, 13
millions au plus, par an, pour solder l'armée
de 12 à 15 mille hommes. C'est donc une
somme annuelle de 18 millions de francs à
trouver, somme qui devrait être fournie prin-
cipalement par les gouvernements des nations
catholiques : France, Autriche, Italie, Espa-
gne, Portugal, Belgique, Bavière, Mexique,
Brésil, au prorata du chiffre de leurs popula-
tions respectives comprenant ensemble 145
millions d'habitants, ce qui ferait un million
de francs à payer par 8 millions d'habitants.

Il m'est impossible de croire que les puis-
sances dont les gouvernements ne sont pas
catholiques, mais qui renferment un grand
nombre de catholiques, ne tiendraient pas éga-
lement à honneur de contribuer à la sécurité
du Saint-Père. Tels seraient, par exemple, la
Prusse pour les provinces rhénanes, la Russie
pour la Pologne, la Suisse pour les cantons
catholiques, les Pays-Bas, les Etats de Wur-
temberg et de Bade, dont la moitié de la popu-
lation est catholique; la Saxe dont le souve-
rain est catholique; et, enfin, les Républiques
de l'Amérique du Sud. Ce ne serait plus sur
une population de 145 millions, mais bien

elle-même; aussi n'accusait-elle personne, n'était-elle
plus ni jalouse de Céline, ni courroucée contre Raoul.
Elle se rendait justice et acceptait comme une expia-
tion cette douloureuse épreuve.

Après le départ du colonel, M. Hérol, très-agité,
alla trouver Valérie, et se plaignit amèrement de la
dissimulation de Raoul.

« Qui aurait cru, à le voir, qu'il était amoureux ? »

Et elle-même...
— Oh ! quant à elle, répondit Valérie en souriant,
je me doutais bien de quelque chose avant d'avoir
reçu ses confidences.

— Alors tu me trompais !

— Fallait-il vous donner l'alarme sur des simples
soupçons ? D'ailleurs je ne voyais pas de motifs de
s'effrayer.

— Quoi ! ne trouves-tu pas ta sœur beaucoup
trop jeune pour se marier ? Une enfant que tu ren-
voyais à ses poupées il y a trois jours !

— C'est vrai; mais que voulez-vous ? Une fois le
cœur éveillé, l'enfant disparaît. L'amour est là; plus
de jeux, plus d'insouciance. Vous ne lui rendrez rien
de tout cela en lui ordonnant de renoncer à son rêve;
vous lui apprendrez seulement ce que c'est que souf-
frir, et vous l'aimez trop, mon père, pour vouloir que
son premier chagrin lui vienne de vous.

— Ma fille, dit M. Hérol ému malgré lui, je t'en
prie, réponds-moi en toute sincérité; crois-tu que
ce chagrin serait bien profond ? Céline a-t-elle pu,
en si peu de temps, concevoir pour Balmore un
amour sérieux ? Est-ce jamais possible à seize ans ?

— Je me suis adressé la même question, j'ai in-

d'environ 200 millions, mettons seulement 180 millions, que porterait le poids des dépenses nécessaires au soutien de la Papauté, dépenses qui iraient en diminuant, lorsque des rapports réguliers viendraient à s'établir entre le Pape et ses sujets, ce qui permettrait de se contenter d'une armée moins nombreuse. On arriverait ainsi, facilement, à une dépense qui n'excéderait pas 15 à 16 millions de francs par an, et représenterait une contribution de un million de francs par chaque douzaine de millions de population catholique. — Le règlement de cette somme se ferait tous les ans, à Rome, au moyen de conférences entre les ambassadeurs et représentants des divers Etats qui y contribueraient et qui s'entendraient avec le gouvernement pontifical. L'armée soldée, le gouvernement pontifical déchargé de sa dette, aurait à suffire aux autres services, ce qui lui serait facile et au-delà avec les produits du denier de Saint-Pierre, qui fournit environ 10 millions de francs par an, sans compter la ressource des propriétés domaniales (biens de la couronne) du patrimoine de l'Eglise. Par suite de la renonciation du gouvernement pontifical à tout impôt sur ses sujets, puisqu'il n'en aurait pas besoin, les questions financières se trouveraient réduites à des taxes locales, librement votées par les municipalités pour être employées sur les lieux-mêmes.

Difficultés administratives. — A l'aide d'une organisation forte que l'on pourrait donner aux municipalités, de la concession de libertés étendues locales ou municipales, de la franchise des ports, de la suppression des douanes de terre devenues inutiles, il nous semble que les difficultés administratives disparaîtraient.

Difficultés politiques. — Les considérations et combinaisons qui viennent d'être exposées s'appliquent également aux questions politiques. Pas d'impôt gouvernemental, par conséquent pas de chambre pour le voter. Liberté entière accordée aux sujets romains d'entrer au service du gouvernement italien, pas de conscription, comme cela existe déjà, etc. En somme, atténuation presque complète des difficultés politiques.

Tous ces avantages nous paraissent devoir assurer à la Papauté le dévouement de ses sujets, au moins d'un façon suffisante pour que les troubles et les excitations révolutionnaires y trouvent peu de points d'appui, surtout avec une armée de 12 à 15,000 hommes. On peut ajouter à cette situation privilégiée qu'auraient les sujets du Pape, aux avantages résultant des redevances considérables, venues annuellement du dehors, ceux provenant des dépenses faites par les officiers et soldats étrangers, et le bénéfice des sommes imposées par les nombreux voyageurs que n'attirerait plus la Papauté si elle venait à quitter Rome.

Les deux conditions indiquées plus haut pour que la Papauté et ses sujets aient également intérêt à se conformer à la convention se trouveraient ainsi remplies.

Rome prendrait plus que jamais le rôle de Ville Universelle, et la Papauté sentirait la nécessité de retourner aux traditions du passé en appelant tout le monde catholique aux honneurs de l'Eglise romaine. On doit reconnaître, au reste, que le Pape Pie IX est déjà entré dans cette voie.

Pour extrait : A. LAYTOU.

AFFAIRES D'ITALIE

A la suite de la liste des membres du cabi-

terrogé Céline, je la connais bien, et je réponds hardiment : oui.

— Valérie, ne te trompes-tu point ? D'ailleurs, il n'est pas, dit-on, de peine d'amour incurable.

— On en guérit, en effet, répliqua-t-elle tristement. Mais la cure est lente et difficile. Notre Céline a le plus heureux caractère ; n'allérons point cette humeur enjouée qui la rend si charmante, et qui égalerait la maison de son mari comme elle égale celle de son père. Le souvenir du colonel serait bien lent à s'effacer ; car il y a peu d'hommes plus séduisants et mieux faits pour produire une impression profonde.

— Mais un militaire, Valérie ! Mais la guerre et ses chances terribles ! Si ma pauvre enfant allait devenir veuve dès les premières années de son mariage !

— Hélas ! dit Mme Maujardin avec tristesse, quelle profession sédentaire, quelle existence calme, quel caractère paisible, quelle santé robuste nous garantit une longue existence ?

— Ma pauvre fille ! murmura son père en lui prenant la main. Puis il ajouta après un instant de silence : « Pourtant mon cœur saigne à l'idée de livrer dès à présent Céline aux devoirs sérieux, à la tâche si souvent difficile de la vie conjugale.

— Imposez au colonel un an d'attente.

— Un an ? C'est bien peu.

— M. Balmore n'est plus assez jeune pour qu'on lui fixe un terme plus éloigné. Pour une fiancée d'ailleurs, les années comptent double et même triple. Elle songe à l'avenir, elle s'accoutume aux pensées sérieuses, elle se familiarise d'avance avec sa

net, la *Gazette Officielle* de Turin a publié le programme politique adopté par la nouvelle administration.

Voici, dit *l'Italie*, ce document dont il est inutile de faire ressortir l'importance dans les circonstances présentes :

« En assumant le gouvernement des affaires publiques dans d'aussi graves circonstances, le nouveau ministère se croit obligé de faire connaître à la nation, de la manière la plus claire et la plus explicite ses intentions sur la question prédominante qui préoccupe si vivement les esprits et agite l'opinion publique.

« Le cabinet accepte la convention récemment stipulée avec le Gouvernement impérial de France pour l'évacuation des troupes françaises du territoire pontifical, ainsi que la condition du transfert de la capitale dans un autre siège. Avec cette intention et à cet effet, il soumettra, dès la réouverture du Parlement, un projet de loi aux Chambres.

« En même temps, le cabinet a la conviction que des motifs de haute convenance politique et de stricte équité imposent au gouvernement du roi le devoir de proposer au Parlement tous les tempéraments qui peuvent être les plus propres à alléger les dommages de la ville qui cesserait d'être capitale du royaume, sans toutefois éloigner le délai fixé dans la convention pour l'évacuation des troupes françaises du territoire pontifical.

« Cette très-noble cité qui, au-dessus de toute pensée a toujours eu celle de l'avenir de la nation, saura donner à l'Europe, en cette circonstance, le splendide exemple de ce calme digne qu'elle a toujours gardé dans toutes les phases de la résurrection italienne, et qui lui a valu les sympathies et l'approbation de toute la Péninsule et du monde civilisé.

« Dans de telles résolutions, qu'il se plait à croire partagées par la très-grande majorité de la nation, le ministère se présentera au Parlement avec la certitude que les populations italiennes, pénétrées de la gravité et des difficultés de la situation, attendront avec une pleine confiance les votes de ce même Parlement, et sauront garder et conserver cet accord de volontés, cette foi inaltérable dans la couronne, qui ont été notre force principale dans les événements glorieux accomplis depuis 1859 jusqu'à cette époque, et qui doivent encore être le gage le plus sûr de l'entière réalisation des destinées de la nation. »

L'Italie ajoute, dans ses dernières nouvelles :

« Le programme officiel du cabinet, quoique connu fort tard, a produit dans la ville un excellent effet.

« On se félicite surtout de la franchise dont fait preuve, dès son début, la nouvelle administration. »

Nous trouvons dans une correspondance de Turin, adressée au *Journal des Débats*, les détails suivants, qui font connaître les nouveaux ministres de Victor-Emmanuel :

« M. le général de La Marmora, président du conseil et ministre des affaires étrangères, avait le portefeuille de la guerre pendant le ministère Cavour.

« Organisateur de l'armée, commandant l'expédition de Crimée, président du conseil après la paix de Villafranca, depuis trois ans gouverneur de Naples, le général La Marmora est une des personnalités les plus éminentes de l'Italie nouvelle. Il peut ne pas être aimé de tout le monde, mais il jouit de l'estime générale.

future position. Soyez sûr que dans un an ma sœur sera tout autre qu'aujourd'hui. D'ailleurs, vous ne pouvez, en aucun cas, la conserver longtemps. Refusez-la au colonel, un autre vous l'enlèvera d'ici à quelques années.

— Tu as raison, murmura M. Hénol tout pensif. Un peu plus tôt, un peu plus tard, je finirai toujours par la perdre.

— Il vaut mieux faire le sacrifice dès à présent, l'homme qui vous la demande étant digne d'elle. Vous le connaissez, vous êtes sûr de son caractère et de son cœur. S'en présentera-t-il d'autres dont nous puissions avoir confiance en dire autant ? Mon père, c'est le bonheur de Céline qui est en jeu, et cela suffirait, je le sais bien, pour vous faire réfléchir mûrement avant de refuser. Mais si vous prenez également conseil de vos sympathies et de votre agrément personnels, votre cœur vous poussera à ouvrir vos bras à Raoul, car vous l'aimez d'ancienne date, et il sera pour vous le meilleur des fils.

— Assez, Valérie, point de ces arguments-là ! C'est pour eux, et non pour soi, qu'on aime ses enfants. Va me chercher ta sœur ; que j'apprenne de sa propre bouche ses sentiments pour le colonel. »

Interrogée avec douceur par son père, Céline déclara franchement son inclination pour Raoul. A toutes les objections de M. Hénol, elle n'opposa qu'une seule réponse : « J'attendrai, s'il le faut, mais je n'aurai pas d'autre mari. » La conclusion de la conférence fut que M. Hénol réfléchirait.

Le lendemain, il partit pour Toulouse, sans faire part à personne de ses projets. Il revint vers le soir,

« Le général Pettiti peut être considéré comme son premier lieutenant. Il a été constamment à ses côtés comme secrétaire général. Sous le ministère Ratazzi, M. Pettiti était ministre de la guerre, et tous les partis ont rendu justice à son talent d'organisateur. M. Pettiti est un homme ferme, décidé et d'une loyauté à toute épreuve.

« MM. Lanza et Sella sont destinés à être les chefs civils du ministère. M. Lanza est déjà un vétéran parlementaire. Il a fait partie de toutes les Chambres depuis 1848, après avoir contribué, comme membre de diverses associations, à créer la liberté piémontaise. Il a été, sous M. Cavour, ministre de l'instruction publique et des finances, puis président de la Chambre, où il exerçait une influence considérable. M. Lanza est un homme roide, intègre, laborieux, ce qu'on peut appeler un puritain, sans donner à ce mot aucune acception critique. Il a cinquante-cinq ans environ. C'est la première fois qu'il est appelé à jouer un rôle politique dirigeant, n'ayant été chargé jusqu'ici que de portefeuilles spéciaux.

« M. Sella est un jeune homme. Il date de 1860. Dans la vie politique, quelques discours habiles, une grande réputation d'intelligence, l'ont élevé rapidement aux premiers rangs. Il était ministre des finances du cabinet Ratazzi. La tâche de M. Sella est peut-être la plus laborieuse de toutes, parce que la situation du Trésor est difficile, bien qu'il faille rabattre beaucoup des bruits que répand la malveillance et qu'exagère la mauvaise humeur actuelle des Turinois.

« M. Jacini, Lombard, a, pendant une courte période, occupé déjà le portefeuille des travaux publics. C'est un homme très-estimé, mais qui n'a pas pu faire connaître encore sa véritable valeur. Il est jeune ; c'est tout au plus s'il a quarante ans. »

Pour extrait, A. Laytou.

NOUVELLES DU MEXIQUE.

Nous extrayons les détails suivants de la correspondance du Mexique :

La nouvelle apparition des bandes de Sandoval et de La Cadena a mis en relief la vigoureuse tenacité des troupes chargées de les poursuivre. Le 26 juillet, le capitaine Pierre, du 99^e, avec une compagnie de son régiment et quelques partisans d'Agnes Calientes, atteignait la Cadena entre Guanuco et Tlatenango le dispersait et dispersait son camp ; le 29 juillet, cet officier se portait avec un sergent et douze hommes sur un rancho que Sandoval occupait avec 150 cavaliers. Malgré l'inégalité de ses forces, notre petite troupe est restée maîtresse du terrain, après avoir tué quinze hommes et en avoir blessé vingt dont les chevaux nous sont restés. Le 4 août, le capitaine Pierre, installé à Jalpa avec ses deux compagnies, apprend que la La Cadena a occupé de nouveau Juchipila, il s'y porte par une marche forcée, franchit la rivière qui atteignait les épaules des hommes, arrive le 5 à Juchipila, aborde résolument l'ennemi, qu'il trouve campé sur la place, et le met en déroute. 25 hommes tués ou blessés, dont un capitaine, huit prisonniers, trente armes à feu, quinze chevaux et des munitions : tels sont les résultats de ce coup de main brillant qui ne nous a coûté personne.

Le colonel Tourre, du 3^e zouaves, arrivé à Zacualtipan sans coup férir, quittait ce point le 28 juillet pour se porter sur Huejutla. La

ramenant dans sa voiture le colonel. Tout était déjà convenu entre eux ; les prétentions de Raoul à la main de Céline étaient agréées. Seulement, elles devaient rester secrètes une année entière. Céline verrait la société, irait au bal, et si, ce temps d'épreuve révolu, elle était toujours dans les mêmes sentiments, les fiançailles auraient lieu, et le mariage un an après. M. Hénol voulait laisser à sa fille le temps de la réflexion et la délicatesse du colonel lui interdisait de se plaindre de cet arrangement, quelle que fût son impatience.

Raoul alla en garnison dans une ville du Nord. Onze mois durant il ne vit pas Céline, mais il entretenait avec elle une correspondance suivie. A son premier congé, il accourut à Toulouse. Céline lui avait gardé son cœur tout entier. Les fiançailles eurent lieu et l'année suivante le mariage.

Et Valérie ? Partagée entre les soins filiaux et les devoirs maternels, elle comprit qu'une fois la renonciation faite et la première douleur surmontée, l'on peut encore être heureux en ce monde, même après avoir dit adieu à ses plus chères illusions.

FIN.

INCESSAMMENT
LE JOURNAL DU LOT

PUBLIERA

CÉSARI BORNÉO

Roman historique touchant à l'histoire du Quercy.

colonne arrivée le 1^{er} août, à midi, au pied de la montagne de la Candelaria, était tout entière engagée sur la route qui conduit au col, bordée de pentes escarpées, recouverte de fourrés impénétrables, lorsqu'elle est accueillie de tous les points par un feu bien nourri. Un abatis considérable barrait le passage de l'avant-garde, qui enleva ce premier obstacle ; à un kilomètre plus loin, second obstacle que l'on parvint à franchir : enfin à 200 mètres du col, se présente un abatis formidable et absolument infranchissable. Le colonel Tourre partage sa troupe en trois petites colonnes, la cavalerie met pied à terre et combat avec les zonaves. Après mille difficultés, se frayant un passage avec leurs sabre-baïonnettes à travers les lianes, les zouaves arrivent à la crête et dispersent l'ennemi, qui laisse 150 hommes sur le terrain.

Ce passage si difficile a été enlevé en culbutant Ugalde, qui le défendait avec 800 hommes.

La nouvelle de ce succès a déterminé l'ennemi à abandonner les formidables défenses de Huejutla.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Chronique locale.

LYCÉE IMPÉRIAL DE CAHORS

La rentrée des classes a eu lieu ce matin pour les élèves du Lycée de Cahors. La Messe du Saint-Esprit a été célébrée à 8 heures. Le Corps universitaire y assistait en robe. M. Soulié, aumônier, a prononcé, à cette occasion, un discours remarquable.

Cédant à nos pressantes sollicitations, M. l'aumônier a bien voulu nous permettre de le publier.

A. LAYTOU.

MES CHERS ENFANTS, MESSIEURS,

Quel est parmi vous celui qui n'a pas été frappé de l'extrême contraste qui existe entre les deux termes de vos périodes scolaires : le jour du départ et le jour du retour ? — le jour du départ n'arrive pas encore, et déjà les plus douces émotions se produisent dans vos conversations du Lycée, et dans vos relations de famille et dans les correspondances de l'amitié. — Ainsi dans les longs jours et bien avant son apparition, le soleil projette sur l'horizon le rayonnement de ses feux. — Pour le jour du départ tous les grands apprêts qui conviennent aux fêtes ; des lettres aux joyeuses enluminures en portent la nouvelle sur tous les points de la cité, et quand l'heure est venue, sous une tente gracieuse, au son de vos harmonieuses fanfares, une assemblée d'élite prend sa place, et, pour célébrer ce beau jour, la parole est laissée à vos maîtres dans l'art de bien dire, et vous n'avez, mes chers enfants, qu'à vous reporter à deux mois derrière vous pour convenir des nobles et sages leçons qu'ils savent vous donner, dans le langage du plus pur atticisme. — Quelles sont pénétrantes les impressions du jour du départ, quand elles vont se mêler et se confondre pour se compléter, aux transports de la bienvenue au logis paternel ! — et le jour du retour, oh ! il est pâle, nuageux, sombre comme l'hiver dont il ramène les premières tristesses, son souvenir vous est pénible comme un mauvais rêve ; quand vous le voyez s'approcher impitoyablement vous voudriez fuir devant lui ; il vous sépare difficilement de vos distractions et de vos jeux, et, au moment où il brise toutes vos résistances, vous vous écriez avec les angoisses d'un roi d'Amalec : *Siccine separat amara*. . . . Quelle séparation amère ! et vous nous arrivez par petites troupes, semblables à des vaincus, et ce n'est pas sans peine qu'on parvient à rallier les restes d'une véritable déroute.

— Vous voilà, mes amis, c'est le retour, quel silence ! et la parole est au prêtre, à lui seul ; on la lui laisse sans doute parce qu'il a mission pour bénir toutes les douleurs ; on la lui laisse au jour du retour comme aux jours de la pénitence, comme devant le cercueil un jour de funérailles.

— Aussi bien quelle est la raison de ces impressions si différentes et si contraires ? Vous les distinguerez à première vue. Le jour du départ c'est le jour des récompenses ; — quel cœur ne battrait pas à la proclamation glorieuse de vos combats et de vos victoires ? Et puis le laurier qui ceint votre front rappelle à tous cette royale couronne que l'homme portait aux jours de sa primitive innocence. — Le jour du départ c'est la cessation du travail et des fatigues, vous entrez dans votre repos et vous retrouvez, pour un temps, quelque chose des heures délicieuses de l'homme-roi dans le paradis perdu. — Le jour du départ, comment ne serait-il pas pour nous, Messieurs, un jour de réjouissance et d'allégresse, lorsqu'il nous rapporte le souvenir de tout ce qu'il y a de plus pur, de plus glorieux, de plus royal dans notre histoire ? . . .

— Le jour du retour, au contraire, c'est le rappel au travail et à la peine, — c'est la reprise de ces études longues et opiniâtres, seule condition à laquelle Dieu consent à dissiper un coin de nos ténèbres et à éclairer encore de quelques lumières nos ignorances presque infinies, — exploitation laborieuse où l'intelligence n'est vraiment fécondée qu'en raison des rudes exercices qu'elle s'impose et où les organes eux-mêmes s'affaiblissent et s'usent. — Toute l'histoire de notre culpabilité originelle et de notre déchéance ne se résume-t-elle pas dans le jour du retour comme celle de notre innocence dans le jour des couronnes ou du départ ? — le jour du retour, mes enfants, comment ne serait-il pas triste, comment sa première heure ne retiendrait-elle pas comme un glas à nos oreilles lorsqu'il nous rappelle le principe de toutes nos humiliations, lorsque sur les traces du père Adam, il nous chasse devant Dieu qui nous crie : Révolté, où es-tu ? *Ubi es* ? Ne cache point ta nudité, parce que tu as violé mon précepte, tu n'au-

ras désormais du pain qu'à la sueur de ton front *in sudore vultus tui vesceris pane* — C'est bien cet arrêt formidable et universel, cause des gémissements et des soupirs de toute créature, selon St-Paul, qui pèse sur le jour de notre retour et qui l'assombrit. Mais sachons comprendre, et voilà surtout ce qui importe, que si terrible que soit cet arrêt, il n'est point sans espérance; — acceptons-le dans toute son étendue, subissons-le avec soumission et patience; — ses conséquences alors seront : les joies de l'instruction, — toutes les satisfactions du devoir rempli, — le Ciel enfin.

1^o Les joies de l'instruction. — Assurément, mes enfants, l'ascension infuse de l'homme primitif, sa participation dans les limites de sa nature à la science de Dieu, en dehors des difficultés et des douleurs du travail eût été pour nous une condition autrement commode et agréable, et c'était le premier plan de la création; toutefois ce plan étant détruit par la faute de l'homme, et au lieu de la science infuse toutes les ténèbres de l'ignorance étant devenues sa part, pourrions-nous méconnaître l'action spécialement paternelle de Dieu vis-à-vis de ceux auxquels il propose une seconde fois les joies de la lumière et de l'instruction, au moyen de l'étude? — Vous êtes ces privilégiés de la Providence. — Tandis que des multitudes innombrables restent constamment courbées vers la terre, étrangères à toutes les jouissances de l'intelligence et du savoir, ne vivant que de la vie des sens, presque semblables à la bête de somme qui les aide à tracer un pénible sillon. — Tandis que d'autres multitudes sont attachées comme des machines à des usines, à des ateliers, fidèle image de l'enfer, et ne jouiront jamais autrement que la brute des grandes harmonies de la nature; vous, Messieurs, dès l'instant où votre esprit, se dégageant de la captivité de l'enfance, lance son premier rayon, vous êtes immédiatement détachés du sol inférieur et transportés dans un monde nouveau. — La famille et la société s'emparent de vous, vous êtes initiés tour à tour et presque en même temps à tous les éléments de l'instruction la plus brillante et la plus variée, aux éléments des langues et des diverses littératures, aux éléments des sciences exactes et des sciences naturelles, aux éléments de l'histoire et de la philosophie. — Courage donc, suez au travail, vous allez devenir une encyclopédie vivante, subissez vaillamment l'arrêt de la justice divine, l'opulente moisson que vous attendez vaut bien la peine que vous semiez, quelques jours, dans les larmes. — Montrez-vous intrépides, élevez-vous des éléments à des études plus vastes et plus larges; montez, montez jusqu'à ce que vous arriviez à ces hauteurs lumineuses où on domine Maîtres alors des mesures et des nombres, en possession de la part possible des connaissances humaines, riches de toutes les richesses de l'histoire et d'une saine philosophie, que seront pour vous les espaces et les distances, les hommes et les choses d'ici-bas, le passé, le présent et l'avenir? Des problèmes résolus, des énigmes comprises, et c'est ainsi que l'acceptation généreuse de l'arrêt divin vous aura valu la plus belle existence que l'homme puisse ambitionner sur la terre. — La plus belle, j'ajoute la plus méritoire, la plus digne des béatitudes infinies si vous n'oubliez pas de faire hommage de votre savoir à celui qui se nomme le Dieu des sciences (*Deus scientiarum dominus est*).

2^o Cette acceptation généreuse vous vaudra les ineffables satisfactions du devoir rempli. — Tu mangeras ton pain à la sueur du front. — Cette sueur du front, mes enfants, vous la devez à Dieu, vous la devez à la société, vous vous la devez à vous-mêmes. — A Dieu, c'est évident, l'arrêt est universel, il est porté contre tous les membres de la famille humaine représentés en Adam, par conséquent, il nous atteint tous. — Le péché est entré dans le monde à la suite de la désobéissance, et à la suite du péché les sueurs et la mort. — Nous devons à Dieu de suer comme nous lui devons de mourir. — Expiation nécessaire, le Christ lui-même quoiqu'il ne portât que les apparences du péché, n'en a pas été exempt, il a fallu qu'il suer et il a sué jusqu'au sang, il a fallu qu'il meure, et c'est sur une croix. — Refuser à Dieu la sueur de notre front, ce serait repousser une peine que dans sa souveraineté il a eu droit d'infliger à des coupables, ce serait soutenir notre révolte, et gardons-nous de toute illusion : Dieu ne bénit jamais les champs que le laboureur a négligé d'ensemencer, la terre qu'il a eu paresse de retourner, il n'y a pas eu de sueur, il n'y aura pas de pain. — De même, mes enfants, n'attendez pas que Dieu vous bénisse pour une vie paresseuse. — Si vous dormez sur vos livres fermés ou ouverts, si vous ne donnez pas aux leçons de vos maîtres l'attention commandée, si vous ne voulez dans vos études ni discipline ni gêne, ni efforts, vous resterez sans instruction, sans savoir. — Quelque gras que soient les pâturages fournis à votre intelligence, elle apparaîtra toujours amaigrie, faible, inculte, misérable, excitant l'étonnement ou la pitié de ceux qui vous côtoient et qui avaient bien mieux pressenti de votre avenir. — Cette sueur du front vous la devez aussi à la société. — Elle attend de vous ses fonctionnaires, ses magistrats, ses chefs. — Au milieu des générations qui arrivent déjà elle vous distingue, elle vous prépare et vous destine un trône plus ou moins brillant sans doute, mais toujours un trône; elle vous crée des inférieurs et des sujets, elle vous appelle à diriger et à gouverner. — Disposés par elle sur toutes les élévations, elle vous donnera mission d'éclairer les aveugles et de présider à tous les mouvements du monde. — Elle vous confiera la défense de ses droits les plus sacrés et de ses intérêts les plus chers ou dans l'éducation des générations à venir, ou dans la magistrature, ou dans le clergé, ou dans l'armée, ou dans quelque une des administrations multipliées dont elle se compose. — Or, en retour de ces dignités qu'elle vous réserve, de cette place d'honneur qu'elle vous garde, elle vous impose un devoir : celui de vous rendre dignes et capables. — La société n'a guères moins à craindre des incapables que des indignes; si les uns l'humblement et la flétrissent, les autres la dévoient et l'égarent. — Malheur, dit l'Esprit-Saint, à la société dont le prince est un enfant — Ce prince enfant, Messieurs, ce sont tous les chefs incapables ou indignes, quelle que soit l'importance de leur autorité, qu'elle s'étende à un empire, qu'elle se borne à une classe. — Oui, malheur à la société qu'ils gouvernent ! Indignes, animés d'un mauvais esprit, ils favoriseront les passions dangereuses, ils feront des ruines, gardant en présence des ennemis de tout ordre, de toute religion, de toute morale, un silence coupable, leur prêtant même parfois un criminel appui.

Incapables, on verra les ombres s'épaissir autour d'eux. — Ténèbres, ils ne comprendront pas la lumière — ou on les verra tour à tour ordonner sans sagesse et céder sans dignité, suivre sans discernement les inspirations du dernier qui les conseille, ils iront à l'aventure comme le pilote ivre d'un vaisseau abandonné; ce sera le règne de toutes les ignorances de toutes les inaptitudes, partant le règne des haines, du caprice, des jalousies, de la faveur, et qui pourra sonder l'abîme où tomberont de pareils gouvernants et de pareils gouvernés ! Malheur au peuple dont le prince est un enfant. — Et voilà pourquoi la Société qui, je ne sais où, je ne sais comment, mais quelque part et de quelque manière vous appelle à la conduire, vous demande avec autorité les sueurs et les larmes du travail; elle vous les demandera tous les jours de votre vie comme le plus sûr moyen de capacité et de moralisation; vous les lui devez.

De plus, vous vous les devez à vous-mêmes — du côté où se dirigent vos aspirations et où la Société semble vous appeler à son secours, n'entendez-vous pas une voix qui vous dit : *Travaille et sue* ? C'est la voix de la conscience. Elle vous montre les sueurs du travail comme la condition du respect que vous vous devez. Le front qui ne porte pas les traces de la peine doit se cacher et couvrir son ignominie. On entend souvent raconter que des hommes sans mérite sans valeur, poussés par l'aveugle fortune, sont arrivés aux distinctions, aux honneurs, aux fonctions aux places lucratives, qu'ils sont devenus parfois les premiers dignitaires d'une corporation, les premiers chefs d'un peuple, on se prend à admirer leurs chances heureuses, à invoquer leur bonne étoile; mes enfants, gardez-vous de ces bas sentiments. Ne dites ni leurs chances heureuses ni leur étoile bonne. Si, malgré leur nullité, un coup de la fortune les a ainsi élevés, j'estime que c'est un coup de pied; la fortune les a lancés à ces hauteurs pour en faire la risée et l'amusement des subalternes qui s'égayent à les peser et à les juger. — Ne rougissez-vous pas de leur ressembler de ne devoir plus tard qu'à la faveur votre rang et vos titres, de n'avoir d'autres mérites que celui de recueillir sans scrupule le traitement de l'Etat, ou de porter fièrement votre habit galonné, un jour de parade ? — Mais alors travaillez, travaillez jusqu'à suer *in sudore*, vous le devez à vous-mêmes comme à la Société, comme à Dieu. A la suite de ces sueurs vous trouverez les ineffables satisfactions du devoir rempli.

Ce ne serait pas assez, en définitive, vous y trouverez le Ciel et c'est surtout en vue de cette dernière fin qu'il faut accepter et subir l'arrêt divin *in sudore*. — Cette perspective du ciel et de ses délices infinies était sans cesse présente à la pensée de St-Paul, et lui faisait compter pour rien les travaux et les fatigues presque incroyables de son apostolat. Je sais toutes les tribulations qui m'attendent, disait-il, mais je ne les crains pas, *nihil horum vereor*; — cette terrestre vie ne m'est rien, j'ai d'autres destinées que je poursuis, dans l'espoir de l'éternelle vie que m'a promise Dieu qui ne ment pas, *in spem vite eterne quam promisit qui non mentitur Deus*.

St-Augustin s'humilie dans ses confessions des intentions défectueuses ou perverses qui l'animaient dans ses premières études, — il se reproche vivement d'avoir recherché dans les joies littéraires, et les éloges des maîtres et les acclamations des rivaux. *Ut quid mihi illud, s'écrit-il, quod mihi recitanti acclamabatur, à quoi me servaient ces applaudissements, quand j'aurais dû rapporter tout à Dieu ? Laudes tue, domine, laudes tue.* — Il se reproche pareillement d'avoir sacrifié le plus utile aux caprices de son goût, d'avoir abhorré les lettres grecques pour leurs difficultés, leur préférant les lettres latines parce qu'elles lui étaient plus faciles, — et en tout cela, je péchais, ô mon Dieu, poursuit-il, *peccabam ego puer*. J'obéissais aux mouvements de la nature corrompue, je fuyais devant la peine sans m'inquiéter de ce qui pouvait être utile.

Profitez, Messieurs, de ces grandes leçons, occupons-nous utilement et voyons Dieu dans nos études invoquons-le aux heures les plus laborieuses, regrettons d'avoir jusqu'ici sué beaucoup peut-être pour une fin frivole, pour de vaines espérances; — voyons Dieu désormais, lui seul si c'est possible avec ces éternelles couronnes que la foi promet d'une manière certaine à nos légitimes travaux à nos légitimes sueurs. — *Coronabitur qui legitime certaverit*.

Le 6 du courant, vers quatre heures du matin, un incendie s'est déclaré dans la commune de Livron, à peu de distance du chef-lieu, et a presque détruit une maison et une grange contiguës. La perte est évaluée à la somme de 2,000 fr. environ. La maison et la grange étaient assurées à la Compagnie l'Urbaine.

On lit dans le Journal de Lot-et-Garonne :

La ville d'Agen et toute la France littéraire viennent de faire une grande perte. Le poète JASMIN est mort hier soir des suites d'une cruelle maladie. Il avait reçu, dans la journée, les derniers sacrements de l'Eglise avec une résignation admirable et dans un esprit tout chrétien qui avait profondément touché les derniers témoins de son agonie. C'est une étoile qui disparaît du ciel de l'art. C'est une voix puissante qui vient de s'éteindre.

Jasmin laisse derrière lui une œuvre qui vivra. Nous nous réservons de l'analyser plus tard, et de raconter cette individualité si brillante et si populaire. Nous ne pouvons aujourd'hui que nous faire l'écho de la douleur publique. Sous le coup de l'émotion vive qui se produit au tour de nous, rappelons seulement que Jasmin est mort au champ d'honneur comme un général dans la bataille. Jusqu'au dernier moment, il n'a point failli à sa vocation. La plume est tombée de ses doigts avec le bouquet suprême. Il n'y a pas six semaines que tout le monde lisait les vers colorés et nerveux qui furent comme le testament de son génie.

Le poète venait de chanter son chant du

cygne. Il a succombé sous l'étreinte de l'idéal.

— La mort de JASMIN a causé une profonde impression dans notre ville. Cahors a marqué la dernière étape du Poète dans sa longue course en faveur de la Charité. C'est dans son sein qu'il a exhalé son dernier soupir littéraire. Il nous a légué sa pensée; elle vivra longtemps dans nos cœurs grande et généreuse.

Concours régionaux agricoles.

Voici comment M. le ministre de l'agriculture et du commerce a réglé les concours régionaux agricoles pour l'année 1865 :

1^o Alençon (Orne), pour les départements du Calvados, Eure, Eure-et-Loir, Manche, Mayenne, Orne et Seine-Inférieure;

2^o St-Brieuc (Côtes du Nord), pour les départements des Côtes du Nord, Finistère, Ille-et-Vilaine, Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Morbihan et Vendée;

3^o Versailles (Seine-et-Oise) pour les départements de l'Aisne, du Nord, de l'Oise, Pas-de-Calais, Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne et Somme;

4^o A Chaumont (Haute-Marne) pour les départements de l'Aube, Ardennes, Côte-d'Or, Marne, Haute-Marne, Meuse et Yonne.

5^o Nice (Alpes-Maritimes), pour les départements des Alpes-Maritimes, Aude, Bouches-du-Rhône, Corse, Gard, Hérault, Pyrénées-Orientales, Var et Vaucluse;

6^o Privas (Ardèche), pour les départements des Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Ardèche, Drôme, Isère, Haute-Loire et la Lozère;

7^o Niort (Deux-Sèvres), pour les départements de la Charente, Charente-Inférieure, Dordogne, Gironde, Lot-et-Garonne, Deux-Sèvres et la Haute-Vienne;

8^o à Mont-de-Marsan (Landes), pour les départements de l'Ariège, Haute-Garonne, Gers, Landes, Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées et Tarn-et-Garonne;

9^o au Mans (Sarthe), pour les départements du Cher, de l'Indre, Indre-et-Loire, Loire-et-Cher, Loiret, Nièvre, Sarthe-et-Vienne;

10^o Cahors (Lot) pour les départements de l'Aveyron, du Cantal, de la Corèze, Creuse, Lot, Puy-de-Dôme et le Tarn;

11^o Annecy (Haute-Savoie), pour les départements de l'Ain, l'Allier, le Jura, la Loire, le Rhône, Saône-et-Loire, Savoie et Haute-Savoie;

12^o Besançon (Doubs) pour les départements de la Meurthe, du Doubs, Moselle, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Haute-Saône et les Vosges.

Ces concours auront lieu aux mois d'avril et de mai prochains.

L'ILLUSTRATION DU MIDI

Bureaux: Rue des Balances, 43, Toulouse.

Sommaire du 2 octobre 1864.

Texte : Galerie biographique du Midi de la France : Marmontel. — Courrier de Province, par M. de la Garonnière. — Pensées, par M. Sauvage. — Revue, par G. Raynaud. — L'été des mers polaires. L'accueil du mendiant. — Théâtres. — Etude médicale sur les buveurs d'absinthe. — Chronique Parisienne, par M. Emile Lambry. — Feuilleton : l'Ecole (suite), par E. Benezet. — Esquisses méridionales (suite), par M. Paulin Capmal. Echecs. — Gravures : Marmontel. — Eglise monolithique de Saint-Emilion (Gironde), dessin de M. Maignan. — L'accueil du mendiant. — Echecs.

Pour la chronique locale : A. LAYTOU.

Samedi, 1 octobre, les Israélites de Toulouse ont célébré la fête du nouvel an (*Rosh Hashana*). Par conséquent, ils ont commencé la 5625^e du monde. Le grand jeûne est pour le 10 octobre.

— Le Journal de Toulouse nous apprend que Gaimbaud père, l'assassin de Blagnac, qu'on avait cru pouvoir maintenir à l'infirmerie de la prison du Palais de Justice, a dû être transféré hier, à cinq heures du soir, à l'Hôtel-Dieu-Saint-Jacques, par suite de l'aggravation d'une de ses blessures.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Correspondance.

Paris, 7 octobre.

Nous lisons dans le *Moniteur du soir* : Le 5, à 9 heures, S. M. l'Impératrice a quitté Bade. Le roi de Prusse, le grand-duc et la grande-duchesse de Bade ont accompagné S. M. jusqu'à la gare. Le comte de Goltz ambassadeur du roi de Prusse à Paris, est monté dans le train impérial et a accompagné l'Impératrice jusqu'à Saint-Cloud. L'empereur était allé jusqu'à Meaux à la rencontre de l'Impératrice. Le 5, à 7 heures 10 minutes, LL. MM. renaient au palais de Saint-Cloud.

— Les ministres se sont réunis aujourd'hui à Saint-Cloud sous la présidence de l'Empereur. S. M. ne devant se rendre à Compiègne que la semaine prochaine, il y aura encore un conseil demain samedi.

— La Patrie de ce soir répondant à plusieurs journaux qui annoncent que l'ouverture de la session des Chambres françaises sera avancée, croit savoir que cette nouvelle est inexacte et que le sénat et le Corps Législatif ne se réuniront pas avant la fin de janvier ou les premiers jours du mois de février prochain.

— M. Renan va, dit-on, entreprendre un nouveau voyage en Asie, son intention est de visiter les lieux qui furent le théâtre de la plus grande partie de la vie de St-Paul. On sait que le prochain ouvrage de l'auteur de la *Vie de Jésus*, sera consacré à la prédication des Apôtres.

— On écrit de Bruxelles qu'à la suite de l'heureux voyage du ballon le Géant, Nadar a été invité à dîner par le Roi. Le célèbre aéronaute, va donner à Bruxelles des conférences sur la direction des hélices.

— Il gèle toutes les nuits à Paris, en ce moment. Il faudrait remonter loin dans notre histoire climatérique pour rencontrer un hiver aussi précocement. On fait déjà du feu partout.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Bibliographie.

Le Progrès (*) par M. Ed. About. (1 volume 3 fr. 50 c.)
Brins d'herbes (*) par M. E. de Chabot (1 vol. 3 fr. 50.)

M. Ed. About a dit dans ce volume, sans rhétorique, sans passion, sans calcul, sans flatterie ascendante ou descendante, son sentiment sur les grandes affaires de la vie. Notre siècle lui paraît vraiment beau, quoi qu'en disent les mécontents de toutes les écoles : ce qui lui manque, à son avis, c'est la notion claire du vrai, du juste et du possible. Il essaie de la lui donner.

Son genre de talent convenait admirablement au sujet choisi : la clarté, la netteté du tour, la prestesse et l'allure spirituelle du raisonnement font merveille dans un livre qui discute et éclaircit toute chose. Avec M. Ed. About il n'y a pas d'erreur possible; sa phrase est, pour ainsi dire, transparente et laisse voir l'idée nue; son opinion est franche, même un peu brutale, et le lecteur, grâce à cette limpidité du style, ne peut se tromper un instant sur la pensée d'un auteur qui n'a pas la science des réticences et des demi-mots. Rien de plus intéressant que de connaître la solution donnée à tous les problèmes sociaux par cet esprit prime-sautier.

M. Ed. About touche à toutes les questions. Au début, il pose avec une grande largeur le problème de la destinée humaine et étudie le Progrès au dix-neuvième siècle. Les chapitres se succèdent ensuite naturellement; chacun d'eux constitue une étude à part : c'est ainsi que l'auteur étudie tour à tour le travail, le droit, la propriété, l'éducation, etc. Ses conclusions sont hardies et franches : il réclame hautement la liberté de la parole et de la presse; la répartition logique des impôts, la décentralisation, la réforme du code pénal, la destruction de la guillotine, le rétablissement du divorce, la suppression du budget des cultes, le règne du Progrès sur la terre.

Devons-nous ajouter que cet ouvrage consacré à des matières sérieuses, est en réalité plus amusant que certains livres qui n'ont d'autre but que d'exciter le rire. Les chiffres eux-mêmes, sous la main de M. Ed. About, ont une bonhomie railleuse, et nous ne connaissons pas de comédie contemporaine qui vaille en gaieté son admirable chapitre du budget.

Pour conclure, l'auteur dans son nouvel ouvrage montre à l'homme un but : le progrès; un chemin : le travail; un appui : l'association; un viatique : la liberté.

— Le livre de poésies que nous donne M. Ernest de Chabot, a le mérite, rare pour un volume de vers, de paraître léger et court à la lecture. L'excessive variété des différentes pièces qu'il renferme, fait oublier au lecteur la monotonie toujours un peu fatigante de la rime.

M. Ernest de Chabot nous paraît être un élève de nos lyriques 1830; mais un élève inconscient, un poète qui a gardé les hautes traditions du dix-septième siècle, tout en se laissant aller aux pensées de notre âge. De là, une forme pure, un vers plein et harmonieux, sans paillettes ni clinquant. Quant à ses rêveries, ce sont les éternelles amours des jeunes cœurs : le printemps, la femme aimée, les grandes admirations pour la gloire, et aussi les immenses désirs d'oubli et de sainte tranquillité.

Les *Brins d'herbes* ont certainement été inspirés par les *Odes* et les *Feuilles d'automne* de M. Victor Hugo. On y rencontre telles strophes que le maître ne désavouerait pas. Alfred de Musset reconnaîtrait également certaines pages où l'on retrouve la spiritualité alaire et le lyrisme fiévreux de l'auteur d'*Une*

(*) Paris, librairie Hachette. — Cahors, librairie Calmette

bonne fortune et de la Coupe et les Lèvres. Mais la ressemblance s'arrête au souffle poétique et à la facture du vers. M. Ernest de Chabot est resté fidèle aux rois tombés et au culte chaste des Muses; ce n'est que le poète en lui qui s'incline devant les deux maîtres que nous venons de nommer. L. H.

PRENDRE AUJOURD'HUI

(Tirages irrévocablement en novembre)
chez tous Libraires, Débitants de tabac, billets à 25 c. de ces trois Grandes loteries autorisées.

Capital (ensemble) 2,375,000 francs.
(Tous lots immédiatement payés en espèces.)
LOTÉRIE DES ENFANTS PAUVRES (1,500,000 fr.)
603 Lots. — Gros lot 150,000 fr. pour 25 c.
LOTÉRIE DES ANDELYS (750,000 francs.)
310 Lots. — Gros lot 100,000 fr. pour 25 c.
LOTÉRIE MUNICIPALE DE ST-CLOUD.

Garanties complètes : tirages publics (Hôtel de Ville) sous la surveillance de l'Autorité. Si dans notre ville on ne trouve plus de billets, adresser immédiatement (en mandat de poste ou timbres-poste) au Directeur du BUREAU-EXACTITUDE, 68, rue Rivoli, Paris, 5 francs pour recevoir par retour du courrier 20 billets assortis de ces trois Grandes Loteries.

EMPRUNT ROMAIN 5 0/0 de 50 millions de fr.

(Décreté par le bref Pontifical du 26 mars 1864.)

Obligations au porteur de 100 fr., 500 fr., 1,000 fr., rapportant 5 fr., 25 fr., 50 fr. d'intérêt annuel par coupons semestriels, payables au porteur le 1^{er} octobre et le 1^{er} avril à Rome, Naples, Paris, Bruxelles, Anvers, Amsterdam, Londres, Dublin, Francfort, Vienne, Munich, Berlin, Lucerne, Madrid, Lisbonne. — Remboursement en 36 ans par tirage annuel.

PRINCIPALES CONDITIONS DE L'EMPRUNT. — AVANTAGES DE LA SOUSCRIPTION.

1^o Les obligations de 1,000, 500 et 100 francs, seront émises au pair. Le paiement se fera contre remise du titre;
2^o La rente de 5 0/0 prendra cours à partir du 1^{er} avril dernier. Elle sera payable par moitié, le 1^{er} octobre et le 1^{er} avril de chaque

année, entre autres au siège de la Banque de Crédit Foncier et Industriel, à Paris, rue du Helder, n° 3, chez les Agens et les Banquiers ordinaires du Gouvernement romain.

3^o L'amortissement se fera au pair, par tirage annuel au premier juillet, et le remboursement des certificats sortis, le premier octobre suivant. Il est destiné à cette fin, dès l'année 1865, 1 0/0 du capital, ainsi que les intérêts des obligations qui seront remboursées.

L'emprunt est émis au pair au profit du Saint-Siège. Le concours de M. LANGRAND DUMONCEAU et de la Société dont il est directeur est entièrement gratuit.

On souscrit à Paris, à la Banque de Crédit Foncier et Industriel, rue du Helder, n° 3.

Et à Cahors, chez MM. Jean Cangardel et fils.

Bulletin Commercial.

VINS ET SPIRITUEUX.

Bordeaux, 1^{er} octobre.

Armagnac (52 degrés), bas, 90-00; Ténarèze, 77-50; hant, 75-00. — Marmande (52 degrés), 0 fr. — 3/6 Languedoc (86 degrés), 88 fr. — 3/6 fin de betterave (90 degrés), 80 fr. — Tafia 56 à 60 fr. Le tout par hect.

Lesparre, 2 octobre.

Les nouvelles que nous continuons à recueillir de tous les points du Médoc sur les vendanges 1864 sont de plus en plus satisfaisantes.

La quantité sera, comme nous l'avons déjà dit, d'une bonne année ordinaire. Les premiers écoulements confirment l'espoir qu'on avait généralement d'avoir une bonne qualité, exceptionnelle même, et comparable aux 58.

Des ouvertures sont déjà faites aux propriétaires pour la vente de leur récolte; dont l'écoulement ne peut être que rapide. Des vignes ont été vendues en Bas-Médoc à 200 fr., nu. La cherté des barriques leur en a fait une obligation.

FOIRE DE CAHORS.

Marché aux grains. — Samedi, 1^{er} octobre 1864.

	Hectolitres exposés en vente.	Hectolitres vendus.	PRIX moyen de l'hectolitre.	POIDS moyen de l'hectolitre.
Froment	614	463	46 ^{fr} 85.	78 k. 240
Maïs...	237	71	44 ^{fr} 44.	»

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naissances.

- 7 octobre Dousse (Marie), place St-Maurice.
7 — Contou (Sophie-Augustine-Félicité-Elisa).
Décès.
6 — Vidal (Guillaumette), sans profession, 78 ans, rue du Pot.
6 — Rodolosse (Pierre), 20 jours, rue Impériale.
7 — Valet (Jeanne), sans profession, 33 ans, rue Fénélon.

BULLETIN FINANCIER.

BOURSE DE PARIS.

au comptant :	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
6 octobre 1864.			
3 pour 100	65 65	» 40	» »
3 p. % emprunt de 1864.	65 50	» »	» »
4 1/2 pour 100	92 00	» »	» »
7 octobre.			
au comptant :			
3 p. % emprunt de 1864.	65 30	» »	» 35
3 pour 100	65 35	» »	» 45
4 1/2 pour 100	92 00	» »	» »
8 octobre.			
au comptant :			
3 pour 100	65 25	» »	» 05
4 1/2 pour 100	92 40	» 40	» »

PREFECTURE DU LOT.

Arrondissement de Gourdon.

Commune de Saint-Chamarand.

Cession de terrain pour le tracé du chemin vicinal d'intérêt commun, numéro 36, de Saint-Chamarand à Gigouzac, dans la commune de Saint-Chamarand.

EXPROPRIATION

POUR CAUSE D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Exécution de l'article 23 de la loi du 3 mai 1841.

Avis au Public.

Par arrêté du six octobre mil huit cent soixante-quatre, pris en exécution de l'article 23 de la loi du trois mai mil huit cent quarante-et-un, le montant des indemnités à offrir aux divers propriétaires expropriés par jugement du quinze mars dernier, pour les terrains qu'ils doivent céder au tracé du chemin vicinal d'intérêt commun, numéro 36, de Saint-Chamarand à Gigouzac, dans la commune de Saint-Chamarand, a été fixé ainsi qu'il suit,

Savoir :

Hébrard (Bernard).....	75 ^{fr} »
Loubières (Julie), veuve Baldy.....	430 »
Saint-Sèbe (Jean).....	130 »

Le présent avis sera inséré au journal judiciaire

du ressort, en exécution des articles 6 et 23 de la loi du 3 mai 1841.

Fait en l'Hôtel de la Préfecture, à Cahors, le 6 octobre 1864.

Le Préfet du Lot,
chevalier de l'Ordre impérial de la Légion d'Honneur,
Signé : Ch. DE PEBEYRE.

DEPARTEMENT DU LOT.

Arrondissement de Cahors.

Commune de St-Denis.

Publication du Plan parcellaire.

Chemin vicinal ordinaire de troisième classe, numéro 5, de Saint-Denis aux Fumelles, partie comprise sur le territoire de la commune de Saint-Denis.

EXPROPRIATION

POUR CAUSE D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Exécution de l'article 5 de la loi du 3 mai 1841

Avis au Public.

Le Maire de la commune de Saint-Denis (Catus), donne avis que le plan parcellaire des terrains à occuper par le chemin vicinal ordinaire de troisième classe, numéro 5, de Saint-Denis aux Fumelles, partie comprise sur le territoire de la commune de Saint-Denis, présenté par Monsieur l'Agent-Voyer en chef du département du Lot, en exécution de l'article 4 de la loi du 3 mai mil huit cent quarante-et-un, sur l'expropriation pour cause d'utilité publique, a été déposé ce jourd'hui sept octobre courant, au secrétariat de la mairie de Saint-Denis, et qu'il y restera pendant huit jours francs au moins, du sept au seize octobre mil huit cent soixante-quatre, conformément aux prescriptions de l'article 5 de la même loi.

On pourra prendre connaissance dudit plan, sans déplacement, pendant le délai de la publication. Les personnes qui auraient à réclamer contre sa teneur sont invitées à présenter, dans le même délai, leurs réclamations par écrit, ou à venir les faire verbalement à la Mairie.

Fait à la Mairie de Saint-Denis, le 7 octobre mil huit cent soixante-quatre.

Le Maire,
Signé : BRUGALIÈRES.

CARTE DÉPARTEMENTALE.

Le préfet du Lot fait connaître que des exemplaires de la Carte Départementale en quatre feuilles, dite de l'Etat-Major, propriété du Département, sont mis en vente.

Le prix de l'exemplaire est fixé, par délibération du Conseil général, à 5 francs.

S'adresser au bureau des Travaux Publics, à la Préfecture.

L'abonnement à tous les Journaux se paie par tout d'avance. — Les souscripteurs au JOURNAL DU LOT, dont l'abonnement est expiré, sont invités à nous en faire parvenir le montant. Il va être fait traite sur les retardataires. — Les frais de recouvrement seront à leur charge.

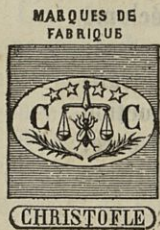
Pour tous les articles et extraits non signés : A. LAYTOU.

TACHES ET BOUTONS AU VISAGE

Le LAIT ANTEPHELIQUE détruit ou prévient éphélides (taches de rousseur, son, lentilles, masque de grossesse), hâle, feux, efflorescences, boutons, rugosités. — neutralise, comme l'alcali, le venin des piqures d'insectes. — donne et conserve au visage un teint clair et uni. — Flacon, 5 francs. — Paris, CANDÈS et Co, boulevard St-Denis, 26. — Cahors, pharmacie VINEL.

ORFÈVREURIE CHRISTOFLE

MANUFACTURES : A PARIS, rue de Bondy, 56; — A CARLSRUHE (GRAND-DUCHÉ DE BADEN).



Dès le début d'une industrie que, seuls, nous avons créée en France, nous avons compris que l'avenir de l'Orfèvrerie argentée résidait tout entier dans les soins apportés à sa fabrication, la régularité du titre de l'argenterie, et la garantie des produits par nos marques de fabrique. — Le succès obtenu n'a fait que nous affermir dans la voie que nous avons suivie en fabriquant de bons produits au meilleur marché possible; aussi quelle que soit la concurrence qui nous soit faite, nous en maintiendrons le titre et la qualité. Nous appelons l'attention

Nos représentants, à Cahors, sont MM. Mandelli frères, Boulevard nord.

du public sur l'abus qui se fait journellement de notre nom et de nos tarifs. Pour le prévenir, nous prions les consommateurs de nos produits de n'acheter que des objets revêtus des poinçons de notre Société, dont l'un porte le nom CHRISTOFLE en toutes lettres, et l'autre, dans une forme carrée, un poinçon ovale avec les insignes ci-contre. — La meilleure garantie pour ceux qui n'ont pas de fournisseur attitré leur inspirant toute confiance, est de s'adresser à nos représentants dont nous donnons le nom et l'adresse dans les journaux de chaque localité.

CHRISTOFLE ET Co.

POINÇON DU MÉTAL BLANC DIT ALFÉNIDE

ALFÉ
NIDE

CHRISTOFLE

LEPETIT J^{ne}

Rue de la Liberté, à Cahors.

ÉPICERIES
COMESTIBLES

PORCELAINES
CRISTAUX

LAMPES ET HUILE

DE
PETROLE

CONFECTION DE PARIS.

HABILLEMENTS TOUS FAITS

ET SUR MESURE

MAISON GREIL

A CAHORS, sur les Boulevards, Maison Cournou, à l'angle de la rue Fénélon.

Allez visiter cette maison, si vous voulez acheter des vêtements distingués, élégants, en étoffes excellentes, confectionnés avec grâce et solidité, et à des prix d'un bon marché exceptionnel.

Grand déballage à Figeac, vers le 20 octobre.

à Gourdon, dans les premiers jours de novembre.

Plus de reptiles ni d'insectes, le long des basses-cours, jardins, ou enclos, prairies, vignes, etc.

AVIS à tout Propriétaire.

Le sieur Barbary, marchand quincaillier, à Luzech, a l'honneur de prévenir le Public, qu'il est dépositaire de clôtures métalliques. Ces clôtures uniques dans leur genre, sont en fer feuillard, et leur forme, changeant suivant les besoins variés de la campagne, offre tous les avantages désirables, et leur permet d'être employées à toute sorte d'usages; depuis la basse-cour, pour fermer la volaille, jusqu'au champ de la moindre importance, pour les préserver des bestiaux et de la maraude.

Solidité, élégance, et surtout bon marché. — Chez le même, autre dépôt du torréfacteur breveté pour le café. Atelier de forge et d'ajustage propre à répondre à toutes les demandes qui peuvent lui être adressées.

Demande de Représentant.

Une des principales maisons de commerce en VINS DE CHAMPAGNE demande un représentant à la COMMISSION pour la vente de ses vins. — Ecrire à T. A. H. Poste restante à Aij (Marne).

Le propriétaire gérant, A. LAYTOU.

LE PHÉNIX

COMPAGNIE FRANÇAISE D'ASSURANCES SUR LA VIE

FONDS DE GARANTIE : QUATORZE MILLIONS

La Compagnie du PHÉNIX, ASSURANCES SUR LA VIE, est dirigée par le même Conseil d'Administration que la Compagnie LE PHÉNIX, ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE.

OPÉRATIONS DE LA COMPAGNIE.

Assurances pour la Vie entière : Un capital est payé au décès de l'Assuré. — Assurances mixtes : Un capital est payé à l'Assuré, s'il est vivant après un certain nombre d'années ou à ses héritiers, AUSSITÔT SON DÉCÈS. — Les Assurés reçoivent ANNUELLEMENT le produit de leur participation de 50 pour 100 dans les bénéfices de la Compagnie.

Assurances de Survie. — Assurances Temporaires. — Contre-Assurances.

Rentes Viagères immédiates ou différées aux taux les plus avantageux

Associations mutuelles pour tous les âges. — Dots des Enfants. — Caisse de Retraites.

S'adresser à M. Gobert, agent-général, à Cahors, maison du Palais-National, Boulevard sud-est.

MALADIES SECRÈTES

Essence dépurative concentrée à

Iodure de potassium,

du Docteur DUCOUX, de Poitiers.

Ce précieux dépuratif, complément des écoulements, préserve des accidents secondaires et tertiaires et les guérit radicalement en paralysant les effets du mercure employé. S'emploie avantageusement dans les rhumatismes et les maladies de la peau.

Dépôt à Cahors, chez M. Duc, ph.

BAYLES J^{ne}, rue de la Liberté, à Cahors

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail, ou bien par des verres mal appropriés à leur vue. qu'on trouvera chez lui un assortiment de Lunettes, de Conserve en verres cristal, blancs, colorés, fumés, des meilleures fabriques de Paris; Verres de rechange pour presbyte et pour myope. On trouvera aussi le même assortiment en Longue-vue, Lorgnettes et Jumelles de spectacle, Lorgnons, Pince-nez, Facès à main, Loupes, Pièces à lire, Baromètres, Thermomètres, Hygromètres, Eprouvettes, Pèse-liqueurs en tout genre, Boîtes de mathématiques, Graphomètres, Décamètres, Equerres, Niveaux-d'eaux et à bulle d'air, Mire, Jalons, Chaines d'arpenteur, Porte-monnaies, Cannes, Gibecières et Sacs pour Dame, Stéréoscopes, Épreuves, Groupes et Paysages, etc., etc.